

Le Bois-d'Oingt : La voirie

Réfléchir dans le PLU

Plusieurs problèmes ont été décelés, qui peuvent être abordés à différents niveaux et avec un calendrier progressif.

La réflexion sur le PLU est l'occasion de faire un projet d'ensemble.

La loi de 2005 sur l'accessibilité de la voirie doit s'appliquer partout. Comment ?

1. La circulation des voitures

- **éviter à ceux qui n'ont rien à faire dans le centre, d'être contraints d'y passer :**
 - cela concerne la circulation de transit
 - mais aussi la circulation quotidienne de travail : comment rejoindre, depuis son habitation son lieu de travail à l'extérieur du Bois-d'Oingt (vers la route de la vallée d'Azergues et la route de Villefranche, vers la future A89...)
- **aller faire ses courses en voiture**, dans le centre du Bois-d'Oingt : pour les habitants extérieurs, ou ceux qui ont des objets lourds à transporter ou les enfants à déposer...
Quel trajet emprunter ? Comment se garer ?
- Les deux-roues...

2. La circulation des piétons

- **déplacements courants** (courses, écoles, démarches administratives...)
- « **faire un tour** » le plaisir de sortir de chez soi, seul ou à plusieurs, pour « prendre l'air », prendre le frais, marcher un peu, rencontrer d'autres promeneurs... dans la journée avec les enfants, ou les personnes âgées, le soir , l'été après le travail pour tous
- **les circuits pédestres** à maintenir ou améliorer (inter villages)

3. Propositions

1. Un plan de circulation ... avec aussi des sens uniques
2. Des trottoirs ou cheminements piétons
3. **Créer des voies sécurisées et ombragées** dans les quartiers qui le permettent et le long des voies qui s'urbanisent (par exemple se donner 2 projets dans cette période 2008 à 2023...)
4. Créer à certains endroits des **contre-allées** ou « mail » qui séparent les piétons des voitures
5. Dans chaque groupe de maisons prévoir les **zones de parkings visiteurs**
6. pour chaque logement prévoir les garages et **parkings couverts ou enterrés** pour que le village ne soit pas un immense parking à ciel ouvert.
7. **rendre aux placettes du centre un caractère plus convivial et agréable**, sans les voitures garées. Se fixer 1 ou 2 projets. Consulter les voisins.

4. Moyens

1. **Mettre en place une commission**
2. **Consulter les habitants**

Marie-France Rochard pour l' Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt. 2 mars 2009